

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MORELLE – TENUE À L'ÉCOLE LE MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025,

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Josianne Matte
Valérie Auger
Stéphanie Trudel

Guylaine Rivard
Joanie Paquet
Camille Julien

Annick Dufour
Chantale Germain

Était absente Michelle Dupéré

1. Accueil et mot de bienvenue:

Josianne Matte souhaite la bienvenue à tous les membres et elle nous souhaite une très belle année scolaire.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour:

Madame Annick Dufour propose, et Madame Stéphanie Trudel seconde, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion :

Madame Valérie Auger propose, et Madame Guylaine Rivard seconde, d'adopter le procès-verbal tel que présenté

4. Suivi au procès-verbal de la dernière réunion:

La collation est servie en après-midi car la celle envoyée par les parents n'est pas toujours accompagnée d'un sac de glace (pour les élèves du préscolaire 5 ans).

Cellulaire, vouvoiement et « madame, monsieur »: Toutes les écoles du Québec imposeront l'utilisation des titres « Madame et Monsieur » pour s'adresser au personnel. La nouvelle consigne en lien avec le cellulaire est maintenant ajoutée aux règles de vie. Le vouvoiement reste à confirmer.

5. Période de questions pour le public :

Pas de public.

6. Nomination des membres de l'exécutif :

Présidente d'élections : Josianne Matte est la présidente d'élections. Elle est élue à l'unanimité.

Nomination de la présidente :

Il est proposé par Stéphanie Trudel qu'Annick Dufour soit la présidente du conseil d'établissement. Elle accepte le mandat de présidente. Elle est élue à l'unanimité.

Nomination de la vice-présidente :

Il est proposé par Joanie Paquet que Valérie Auger soit la vice-présidente du conseil d'établissement. Elle accepte le mandat de vice-présidente. Elle est élue à l'unanimité.

Nomination de la secrétaire :

Il est proposé, à l'unanimité, que Chantale Germain soit la secrétaire du conseil d'établissement. Elle accepte le mandat.

7. Nomination des membres de la communauté :

Il est proposé de demander à Steve Boutet, directeur des loisirs de Saint-Ubalde. Joanie Paquet lui demandera. S'il n'accepte pas, nous proposons Mariève Durand ou Rémi Picco.

8. Coordonnées des membres du C.É. :

Nous avons les coordonnées de tous les membres du C.É. Les communications se feront par courriel (si envoyées en CCI, personne ne voit les adresses courriel).

9. Dénonciation d'intérêts :

Josianne Matte mentionne qu'il y a un formulaire à compléter et à signer par tous les membres du C.É. pour la dénonciation d'intérêts et en fait l'explication. Ces formulaires seront déposés au registre des rencontres.

10. Adoption du plan d'action du C.É.:

Josianne Matte présente le plan d'action avec les dates et les heures des rencontres. Celles-ci auront lieu à l'école à 18h30. Madame Joanie Paquet propose, et madame Camille Julien seconde, d'adopter le plan d'action du conseil d'établissement.

Josianne annonce la retraite de Guylaine Rivard. Les ressources humaines prendront en charge la recherche de personnel. Les candidats ont jusqu'au 15 septembre pour donner leur candidature. À suivre!

11. Formation pour les membres du C.É.:

À titre d'information : une formation, pour tous les membres du C.É. est obligatoire. Josianne fera parvenir le lien (en ligne) aux nouveaux membres. Tous l'ont fait!

12. Approbation des activités qui modifient l'horaire régulier :

Le 21 novembre, sortie à la piscine à Donnacona pour le service de garde, avec les élèves de l'école du Bateau Blanc pour diminuer les frais de transport.

Les sorties et activités qui modifient l'horaire sont approuvées par Annick Dufour et proposées par Valérie Auger

13. Corvée Alcoa:

Est-ce que nous invitons les parents? Non, étant donné le nombre de bénévoles de l'équipe Alcoa, 15 personnes, qui ont levé la main pour participer à cette corvée. L'équipe-école sera invitée et les membres du C.É. Josianne fera un suivi avec l'équipe à savoir qui viendra.

Une commande de sable, terre et semences a été passée.

La corvée consistera à : teindre la glissade et la classe extérieure, désherbage de la plate-bande, terre à étendre autour de la classe extérieure et sable à étendre autour des jeux et carré de sable.

14. Information :

Service de garde : 85 enfants d'inscrits, 4 groupes, 31 réguliers, 31 sporadiques et 23 en dépannage.

Joanie Paquet : le marquage en avant de l'école sera fait sous peu. Le passage devant l'école deviendra un sens unique. Les membres du personnel sont invités à se stationner dans le nouveau stationnement situé au bout de l'école (côté nord). Il sera désormais interdit de se stationner devant l'école et le long de l'aréna (côté garderie, local des Fermières et poterie). D'autres informations sont censées arriver sous peu. À suivre!

15. Varia :

Rien à mentionner.

16. Levée de l'assemblée:

L'ordre du jour étant épuisé, madame Guylaine Rivard propose, et madame Stéphanie Trudel seconde, de lever la séance. Il est 20h47.



Présidente



Directrice

Chantale Germain
Secrétaire du Conseil d'établissement
CG 2025-09-10